



Chaire UQAC-Cégep de Jonquière
sur la vie et la santé des jeunes

La richesse de la collaboration interordre : la Chaire VISAJ (UQAC-Cégep de Jonquière)

**Mémoire déposé
dans le cadre de la consultation pour la nouvelle SQRI**

Marie-Ève Blackburn, Ph.D.

Chercheure, ÉCOBES-Recherche et transfert, Cégep de Jonquière

Marie-Christine Brault, Ph.D.

Professeure agrégée, Département des sciences humaines et sociales, Université
du Québec à Chicoutimi

Jacinthe Dion, Ph.D.,

Professeure titulaire, Département des sciences de la santé, Université du Québec
à Chicoutimi

15 mai 2021

Le présent mémoire vise à contribuer aux réflexions entourant la nouvelle Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation en présentant un modèle de collaboration université-collège unique au Québec, soit la Chaire de recherche VISAJ sur la **Vie** et la **Santé** des **Jeunes**. Les travaux de la Chaire montrent l'importance de la recherche scientifique dans le domaine des sciences humaines et sociales pour les jeunes en mettant de l'avant un écosystème novateur et efficient. De façon globale, ce mémoire exposera quelques exemples que nos travaux ont une réelle incidence sur la société québécoise en plus de former la relève en recherche, dès le collégial.

Ce mémoire est divisé en trois parties. La première consiste à présenter la Chaire VISAJ comme un exemple d'interordre en enseignement supérieur et des apports de ce modèle organisationnel sur l'adoption et le développement de pratiques novatrices. La deuxième expose le potentiel du travail en mode interordre, notamment pour ce qui est des retombées pour la relève scientifique. Enfin, la troisième expose des pistes de valorisation du modèle interordre en plus de piste pour la mise en valeur de la recherche en sciences humaines et sociales au Québec.

1 LA CHAIRE VISAJ

VISAJ est une chaire de recherche interdisciplinaire, intersectorielle et interordre conjointe entre l'Université du Québec à Chicoutimi et le Cégep de Jonquière. Ce statut de chaire université/collège est unique au Québec. VISAJ a pour mission de contribuer au développement et à la mobilisation des connaissances sur la **Vie** et la **Santé** des Jeunes.

La Chaire est financée par les deux établissements d'enseignement qui, dans une volonté remarquable, ont souhaité soutenir concrètement le partenariat interordre et l'expertise de recherche sur la santé des jeunes qu'ils avaient tous deux développés. Ainsi, les deux institutions ont reconnu la Chaire VISAJ comme chaire institutionnelle et y investissent un montant annuel pour son déploiement.

1.1 La Chaire VISAJ adopte une Vision Audacieuse des enjeux de la jeunesse

Les objectifs de la Chaire VISAJ sont de deux ordres. Le premier est de stimuler la recherche sur les jeunes par la mise sur pied d'une équipe dynamique, interdisciplinaire et innovante composée de chercheur(-se)s, de collaborateur(-trice)s, d'étudiant(e)s et d'intervenant(e)s engagé(e)s. Le deuxième objectif est de développer des outils de mobilisation des connaissances auprès des différents milieux qui interviennent auprès des jeunes, sans négliger les jeunes eux-mêmes, afin d'inspirer leurs actions et de contribuer aux innovations sociales favorables à leur épanouissement.

La Chaire VISAJ utilise une conceptualisation très large de la jeunesse allant de 5 à 35 ans. En effet, habituellement, le terme jeune réfère à l'ensemble des 12 à 25 ans. Toutefois, les recherches de la Chaire se font tant en amont (enfance) qu'en aval (début de l'âge adulte) afin de bien cerner les diverses influences sur la jeunesse et les conséquences de cette période déterminante sur l'après. De plus, le terme jeune est perçu de façon inclusive (immigrant(e)s, institutionnalisé(e)s, autochtones, etc.) puisque ses recherches souhaitent contribuer à bâtir des milieux de vie davantage inclusifs, qui favorisent le bien-être le plein potentiel de tous les jeunes.

La programmation de la Chaire s'intéresse à l'adaptation psychosociale positive des jeunes, ainsi qu'à leurs trajectoires développementales, scolaires, sociales et migratoires. Les études qui y sont réalisées permettent de mieux comprendre quels sont les déterminants associés à une adaptation positive, de quelle façon l'éducation et l'environnement scolaire peuvent contribuer à cette adaptation chez les jeunes et comment cette adaptation est reliée aux aspirations et parcours

migratoires. Les données scientifiques recueillies dans le cadre de cette Chaire permettent ainsi d'obtenir des informations cruciales menant à l'identification de nouvelles cibles d'interventions. De par ses travaux, la Chaire VISAJ démontre clairement l'importance de la recherche scientifique, autant comme pipeline de découvertes dans le domaine des sciences humaines, que comme instrument d'aide à la décision dans l'identification de ces cibles. Au final, la Chaire joue un rôle important dans l'amélioration de la santé et du bien-être des jeunes, leur permettant ainsi une meilleure contribution à la société. En effet, les recherches réalisées à VISAJ se veulent audacieuses et visent à avoir des retombées concrètes afin notamment d'améliorer les pratiques.

Voici deux exemples de projets de recherche de la Chaire VISAJ illustrant son approche innovante et audacieuse des enjeux de la jeunesse.

Sensibiliser les intervenants aux impacts de leurs croyances à l'égard du TDAH, des jeunes et de leurs problèmes (Financé dans le cadre des Projets d'intégration de recherche et de création du Comité de liaison institutionnel, UQAC). Chercheuses : Marie-Christine Brault et Marie-Eve Blackburn

À l'aide d'une démarche de co-création de type laboratoire vivant, une équipe diversifiée composée d'une dizaine de chercheur(e)s et d'intervenant(e)s scolaires et des centres jeunesse ont développé des outils visant à sensibiliser les intervenants aux impacts de leurs croyances à l'égard du TDAH, des jeunes et de leurs problèmes. Cette démarche s'appuyait sur les constats effectués par Dre Brault à la suite de ses projets de recherche financés par le FRQSC et le CRSH sur le rôle de l'environnement scolaire dans l'identification d'élèves TDA/H. Une infographie résumant les constats a été coproduite et diffusée dans plusieurs milieux¹. Un outil de recension de méthodes et stratégies pédagogiques alternatives à la médication des jeunes est créé. Une collaboration avec l'entreprise Optania responsable de la recherche et développement de la plateforme Mozaïk Portail distribuée par la GRICS auprès des centres de services scolaires du Québec est en train d'être mise en place. Nous discutons présentement à intégrer les différents outils et stratégies recensés dans leur module de suivi des interventions et observations intégré à cette plateforme. Ainsi, on voit le potentiel innovant de la démarche de recherche. Le projet en titre met en collaboration une chercheuse du collégial, une chercheuse universitaire, des intervenant(e)s scolaires du secteur primaire qui viendra éventuellement soutenir une entreprise privée (Optania) dans le développement d'une plateforme encore plus performante et à l'écoute des besoins de la recherche et du milieu d'intervention.

¹ http://www.visaj.ca/wp-content/uploads/2020/12/MedicalisationTDAH_imprimable_VFinale_2021.pdf

Image corporelle et estime de soi chez les adolescents (Financé par le Fonds d'innovation sociale destiné aux communautés et aux collèges du CRSH). Chercheure principale: Marie-Eve Blackburn (Cégep de Jonquière). Cochercheuses de VISAJ: Jacinthe Dion et Marie-Christine Brault. Partenaires: Organisme ÉquiLibre et ComSanté.

L'insatisfaction à l'égard de son corps prend sa source dès le jeune âge. Cette insatisfaction a été mise en lien avec plusieurs phénomènes négatifs, notamment l'intimidation liée au poids, une faible perception de ses capacités interpersonnelles, une plus faible estime de soi, des symptômes d'anxiété ou de dépression, une perception négative de son état de santé et la présence de troubles alimentaires comme l'anorexie ou la boulimie. De nombreux programmes d'intervention ont été développés au cours des trois dernières décennies pour prévenir les troubles alimentaires, mais peu de programmes sont axés sur la prévention de l'insatisfaction corporelle à l'adolescence. L'organisme ÉquiLibre propose, depuis une vingtaine d'années, un programme en milieu scolaire intitulé « Bien dans sa tête, bien dans sa peau » qui vise à promouvoir une image corporelle positive chez les adolescent(e)s.

Une équipe composée d'intervenant(e)s d'ÉquiLibre et de chercheur(e)s provenant de différents établissements (ÉCOBES du Cégep de Jonquière, Université du Québec à Chicoutimi, Université du Québec à Montréal, Université Laval, Deakin University à Melbourne en Australie) a été mise sur pied pour faire l'évaluation des effets à court et moyen terme du programme d'intervention proposé par ÉquiLibre. Au final, le projet a permis de suggérer des pistes d'amélioration du programme. Un rapport de recherche, des infographies, des essais doctoraux d'étudiant(e)s de psychologie et des articles scientifiques ont découlé de ce projet².

La mobilisation des connaissances est une étape incontournable tout le long du processus de recherche, la consultation des praticien(ne)s et les nombreuses collaborations intersectorielles des trois cotitulaires en sont des exemples. Dans ce contexte, la mobilisation des connaissances est au cœur de la mission de la Chaire. Plusieurs de ses projets de recherche intègrent les utilisateur(-trice)s de connaissances et les usagers au sein même des réflexions relatives aux projets, aux transferts de connaissances de même que dans la cocréation des innovations. À titre d'exemple, un mode de communication des résultats de la recherche souvent privilégié dans les dernières années afin de vulgariser les résultats, est de présenter les résultats sous forme de courtes infographies (<http://www.visaj.ca/outils-de-diffusion/>).

² <http://www.visaj.ca/projets/projets-termines-2/image-corporelle-et-estime-de-soi-chez-les-adolescents%e2%80%af-effets-a-court-et-moyen-terme-dun-programme-dintervention-en-milieu-scolaire/>

1.2 Modèle de gouvernance

Nous tenons également à aborder **le modèle de gouvernance** déployé par les trois cotitulaires de la Chaire. Ce modèle s’inspire des pratiques de gestion collaboratives et participatives. Les trois titulaires partagent équitablement les décisions, les responsabilités et les obligations liées à la Chaire. Les Dres Dion, Brault et Blackburn ont toutes trois des attitudes facilitatrices, un excellent sens de la communication et une volonté réelle de la réussite du projet et de son déploiement à plus large échelle.

La réussite de ce mode de gestion repose aussi sur le fait que chacune des chercheuses possède une expertise scientifique qui lui est propre, mais qui est aussi complémentaire l’une de l’autre, ce qui permet de bonifier la programmation de la Chaire et de ses projets de recherche. Nous croyons que ce mode de gestion est pratique et pourrait servir de modèle. Dans le contexte de la pandémie, il a permis justement de partager les prises de décision, les responsabilités et les conséquences sans que tout repose sur les épaules d’une seule. Ce modèle de gestion devrait également être favorisé afin de mieux soutenir les jeunes chercheur(e)s et les jeunes professeur(e)s conjuguant nouvelles tâches professorales, de développement de recherche et souvent des tâches parentales et familiales non négligeables.

2 RETOMBÉES POSITIVES D'UN MODÈLE INTERORDRE

Plusieurs avantages de travailler en interordre sont notés par les cotitulaires et leurs partenaires, notamment pour les organisations et pour la formation de la relève scientifique.

2.1 Opportunités provenant des cultures organisationnelles

D'abord, le fait qu'il y ait deux cultures organisationnelles assez distinctes entre le Cégep et l'UQAC a nécessité un certain temps d'adaptation lors de l'implantation de la Chaire VISAJ. Toutefois, maintenant, l'appartenance à ces deux cultures est réellement perçue comme une force et permet d'aller chercher le meilleur chez les deux organisations. Par exemple, la culture collégiale de recherche appliquée ayant pour objectif des retombées concrètes dans le milieu s'est étendue auprès des chercheur(e)s universitaires. Le milieu universitaire associé à la Chaire VISAJ est maintenant plus à l'écoute des milieux et réalise des recherches qui répondent davantage à leurs besoins. Également, les approches d'innovation ouverte (ex. : cocréation, *Living Lab*) mettant au centre de la démarche les usagé(e)s sont maintenant adoptées par les chercheurs(e)s universitaires dans leurs travaux.

Pour la recherche collégiale, le rapprochement avec le milieu universitaire a décuplé la force de recrutement des étudiant(e)s universitaires. Ces étudiant(e)s auront ainsi un modèle différent de la recherche académique traditionnelle lorsqu'ils diplômeront. Sachant que moins d'un(e) diplômé(e) de doctorat sur cinq obtiendra un poste de professeur(e) d'université³, la collaboration avec le milieu collégial au cours de leurs parcours scolaire, permettra à ces diplômé(e)s de constater la diversité des voies professionnelles et des carrières possibles, hors du milieu académique universitaire.

³ <https://www.affairesuniversitaires.ca/actualites/actualites-article/titulaires-de-doctorat-et-perspectives-demploi-le-decalage-subsiste/> (3 fév. 2021)

La crédibilité de la recherche collégiale est aussi multipliée. Pour certains partenaires du milieu, le fait que les travaux de recherche soient reconnus par le milieu universitaire peut être important. La collaboration de recherche interordre devient donc majeure. Aussi, le partenariat avec l'université et le recrutement d'étudiant(e)s universitaires jouent un rôle important de locomotive pour la diffusion des résultats dans les périodiques scientifiques. En effet, les chercheur(e)s de collège bénéficient rarement de soutien financier pour l'écriture d'articles scientifiques, comparativement aux chercheur(e)s universitaires qui sont soutenu(e)s par leurs établissements et représentant une partie importante de leur travail. Par la collaboration interordre de VISAJ, les cotitulaires et les étudiant(e)s du milieu universitaire peuvent donc participer pleinement à la diffusion scientifique.

2.2 Contribution à la relève scientifique du Québec

La Chaire VISAJ contribue significativement à la relève scientifique du Québec en offrant à des étudiant(e)s l'occasion de travailler aux différents projets de recherche des trois cotitulaires. Un avantage majeur de l'interordre est la possibilité de recruter les étudiant(e)s dès leurs études collégiales et de les garder dans l'équipe à la suite de leur transition vers l'université. Cette opportunité rapporte des gains à la fois pour les étudiant(e)s, les chercheur(e)s, le collège et l'université.

Pour les étudiant(e)s, ils acquièrent une expérience en recherche de fine pointe, participent à la diffusion scientifique (p. ex., articles, présentations lors de congrès) et au transfert des connaissances. Ce faisant, leur CV est plus compétitif, favorisant l'obtention de bourses d'études prestigieuses et d'emplois dans leur domaine d'étude. Le dynamisme de la Chaire VISAJ favorise la motivation académique.

Pour les chercheur(e)s, il(elle)s ont accès à une main d'œuvre formée, qualifiée et qui permet de diminuer le taux de roulement des assistant(e)s de recherche. En effet, le roulement du personnel demande beaucoup de ressources (argent, temps, etc.) aux professeur(e)s. Le fait que le Chaire VISAJ soit interordre permet aux étudiant(e)s de cycle supérieur de jouer un rôle de mentorat auprès d'étudiant(e)s collégiaux ou de premier cycle. Le fait que plusieurs étudiant(e)s obtiennent des bourses a un effet d'entraînement auprès des autres afin de les encourager à déposer eux-mêmes des bourses.

Enfin, ce passage des étudiant(e)s du Cégep de Jonquière vers l'UQAC contribue au recrutement d'étudiant(e)s talentueux(-euses) à poursuivre leurs études à l'université régionale.

Les étudiant(e)s sont impliqué(e)s de diverses façons à la Chaire VISAJ. Par exemple, certain(e)s participent à toutes les étapes associées à un projet alors que d'autres participeront à certaines étapes spécifiques ou encore collaboreront à plusieurs projets à la fois. Les trois cotitulaires supervisent des étudiant(e)s de tous les cycles universitaires, mais également d'étudiant(e)s collégiaux. En effet, certains étudiant(e)s peuvent participer dès le collégial aux travaux poursuivis par la Chaire. Nous vous présentons deux modèles de supervision d'étudiantes débutant dès le collégial jusqu'à l'université.

Mireille Jean, actuellement étudiante au Ph.D. en psychologie, Université de Montréal.

Mireille Jean a été assistante de recherche à la chaire VISAJ durant 4 ans, de sa seconde année collégiale à sa dernière année de baccalauréat en psychologie. Elle a été recrutée au Cégep par Mme Blackburn qui est régulièrement invitée à agir comme experte auprès des équipes étudiantes de recherche dans le cadre du cours Démonstration des acquis en sciences humaines (cours de quatrième session de ce programme) au Cégep de Jonquière. Elle accompagne les étudiant(e)s dans leur projet allant de la définition de la problématique à la présentation des résultats. Voyant le fort potentiel de l'étudiante à la recherche, Mme Blackburn l'a invitée à postuler au prix étudiant de l'Association de la recherche au collégial et a supervisé l'élaboration de son dossier. Elle l'a également invitée à travailler à la Chaire VISAJ dès la rentrée scolaire suivante puisqu'elle était alors inscrite en psychologie à l'UQAC. Cette étudiante a travaillé tout le long de son baccalauréat pour la Chaire VISAJ dans des projets de recherche interordre, elle a contribué à l'élaboration de rapports de recherche, d'articles scientifiques, de même qu'à des colloques et a obtenu diverses bourses d'étude dans son parcours⁴. Elle est maintenant étudiante au Ph.D. en psychologie option recherche. Mireille avait d'ailleurs accordé une entrevue à Ici Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2018 pour parler de son expérience⁵.

⁴ 2020 Bourse B - Accès direct du baccalauréat au doctorat – Études supérieures et postdoctorales de l'Université de Montréal 10 000 \$; Bourse à la maîtrise en recherche du FRQSC – 2020-2022 17 500\$ (offre refusée) 2021-2022 : 17 500\$ (offre acceptée) 2020 : Bourse d'études supérieures à la maîtrise du CRSH – 2020-2021, 17 500 \$; 2019 : Bourse du Fonds de développement de l'UQAC 2018-2019 : Excellence mi-parcours – Département des sciences de la santé : 500 \$; 2019 : Bourse d'excellence de la Fondation de l'Université du Québec : 2 000 \$; 2019 : Bourse d'initiation à la recherche au 1er cycle du FRQSC – Été 2019 : 5 000 \$; 2018 : Bourse du Fonds de développement de l'UQAC 2017-2018 : Implication-Desjardins : 1 500 \$; 2017 : Bourse d'étude de la Fondation Châtelaine 1 400 \$; 2017 : Bourse d'admission de l'UQAC – Fondation Place du Royaume : 1 000 \$.

⁵ <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1100550/jeunes-recherche-scientifique-cegep>

Béatrice Fortin, étudiante en 2^e année du baccalauréat en sociologie appliquée, UQAC

Béatrice Fortin travaille au sein de la chaire VISAJ depuis les deux dernières années. Elle a d'abord postulé comme assistante de recherche à ÉCOBES-Recherche et transfert alors qu'elle était étudiante au DEC en sciences humaines au Cégep de Jonquière. Travaillant dans divers projets, dont quelques-uns avec Mme Blackburn, cette étudiante a été invitée à participer à la rédaction de rapports de recherche et a même participé à des présentations scientifiques alors qu'elle était encore étudiante collégiale. Son parcours au sein d'ÉCOBES l'a fait revoir son orientation scolaire et elle s'est inscrite au baccalauréat en sociologie appliquée de l'UQAC alors qu'elle s'orientait plutôt vers la comptabilité. Elle est actuellement inscrite en deuxième année et s'implique dans divers projets de la Chaire VISAJ, notamment auprès de M-C. Brault et vient d'obtenir une bourse d'introduction à la recherche offerte par les cadres de l'UQAC (équivalent FRQSC). Elle souhaite poursuivre des études de maîtrise, voire même des études doctorales à l'UQAC dans les prochaines années.

En somme, le modèle organisationnel interordre que représente la Chaire VISAJ a permis d'innover dans la réalisation de recherches audacieuses qui répondent directement aux besoins des milieux. Elle a également facilité l'encadrement des étudiant(e)s en plus de les initier et de nourrir les intérêts manifestés envers la recherche dès le collégial. Cette approche sera consolidée au cours des prochaines années, mais gagnerait à être poursuivie à l'échelle du Québec.

3 PISTES DE VALORISATION DU MODÈLE INTERORDRE

Dans le cadre de la consultation pour la nouvelle Stratégie québécoise de recherche et d'innovation, le modèle de collaboration interordre que représente la Chaire VISAJ nous semble être une piste de solution pour améliorer les collaborations entre les collèges et les universités. En plus de la Chaire, d'autres modèles nous semblent porteurs. Le développement de la recherche interordre peut se faire de plusieurs manières.

Recommandation #1 : Développer davantage de passerelles DEC-BAC, notamment en sciences sociales et humaines

Les DEC-BAC s'adressent généralement aux diplômés d'un programme technique désirant poursuivre à l'université dans un programme universitaire ciblé. Le développement d'un modèle similaire pour des programmes préuniversitaires à vocation particulière pourrait être une avenue porteuse pour valoriser les collaborations universités-collèges tant sur le plan de l'enseignement que de la recherche. Un modèle présent au Cégep du Vieux-Montréal, soit le profil innovation sociale dans le programme de sciences humaines, nous semble particulièrement intéressant⁶. En effet, en plus de mettre en valeur des enjeux importants pour les jeunes (valeurs environnementales, ouverture sur le monde et les cultures), ce programme a une entente avec l'Université Saint-Paul d'Ottawa. Cette entente représente une équivalence de 60 crédits dans le baccalauréat spécialisé en innovation sociale. Les étudiant(e)s diplômé(e)s du collège se voient donc reconnaître une année complète de leurs études de premier cycle.

Recommandation #2 : Mettre en place un programme de bourse d'étudiant(e)s-chercheur(e)s lors des études collégiales

Des programmes de bourse pour étudiant(e)s chercheur(e)s mis en place, notamment au Cégep de Lapocatière, permet à des étudiant(e)s de niveau collégial de mener un projet de recherche de A à Z accompagné(e)s d'un(e) enseignant(e) de collège et d'un(e) chercheur(e) d'un CCTT (dans le cas du Cégep de Lapocatière, il s'agit du CTTT Biopterre). Ce cheminement de recherche-étude dans un collège permet assurément à des étudiant(e)s de s'initier à la recherche et à l'innovation. Afin d'optimiser la recherche interordre, pourquoi ne pas créer un programme de bourse avec comme enseignant(e) superviseur(e) un(e)

⁶ <https://www.cvm.qc.ca/programme/sciences-humaines/profil-innovation-sociale/choisir-profil-innovation-sociale/>

professeur(e) d'université ? L'étudiant(e) pourrait aussi être intégré(e) au laboratoire universitaire tout autant que dans un CCTT. D'autres modèles existent comme les bourses d'initiation à la recherche pour les étudiant(e)s du collégial des FRQSC, toutefois, leur collaboration avec des professeur(e)s d'université n'est pas nécessaire au sein de ces initiatives.

Recommandation #3 : Permettre aux universités d'engager des étudiant(e)s de collège à des postes d'assistance de recherche

Une des limites rencontrées par les cotitulaires universitaires de la Chaire VISAJ est qu'elles n'ont pas pu embaucher des étudiant(e)s ayant des statuts d'étudiant(e)s collégien(ne)s au sein de leurs projets de recherches subventionnés (seulement par le biais de nos fonds d'infrastructure par le biais du Cégep de Jonquière). Il serait donc intéressant d'ouvrir les opportunités en ce sens.

Recommandation #4 : Développer et accroître le financement de la recherche interordre

La collaboration interordre offre la possibilité de financements intéressants puisque les chercheur(e)s de collège ont la possibilité de déposer à des fonds dédiés et que les chercheur(e)s universitaires au fond régulier. Les possibilités de financement peuvent donc être avantageuses dans le cadre d'une Chaire interordre. Toutefois, une limite majeure est qu'il n'y a pas de possibilité de financement pour de réels projets interordres. Le salaire de chercheur(e)s de collège n'est pas pris en compte dans le cadre des demandes au FRQSC (les subventions sont réservées aux enseignant(e)s chercheur(e)s). Dans les universités, la réalisation de la recherche fait partie des tâches des professeur(e)s, alors qu'au cégep, il faut trouver des fonds supplémentaires pour dégager les chercheur(e)s pour qu'ils en réalisent. Nous soulignons toutefois des ouvertures manifestes pour le fonds santé et le fond nature et technologie. Par ailleurs, il est à noter que ces fonds sont destinés à des projets de recherche, et aucun pour soutenir l'infrastructure.

Ainsi, à notre connaissance, il n'existe aucun financement pour un modèle de Chaire interordre. Sans le soutien de nos organisations, la Chaire VISAJ ne pourrait exister. Les deux institutions partenaires de la Chaire croient en cette collaboration, mais dans un monde idéal, lorsqu'ils subventionnent des chaires institutionnelles, c'est pour qu'elles puissent être éventuellement reconnues dans le cadre d'autres programmes. Pourtant, pour ce modèle fructueux, aucune autre

ressource ne semble exister. Les chercheur(e)s doivent donc investir beaucoup de temps pour trouver du financement en dehors des canaux traditionnels des fonds de subvention, temps qui pourrait être utilisé plus judicieusement à l'avancement de la recherche. Une solution de financement plus pérenne serait donc nécessaire.

Pour terminer ce mémoire, il y a un enjeu majeur, qui va au-delà de l'interordre, et qu'il nous importe de mentionner : il s'agit du financement de la recherche appliquée en sciences humaines et sociales.

Recommandation #5 : Déployer la recherche appliquée en sciences humaines et sociales par un financement accru

La recherche appliquée en sciences sociales est essentielle à financer. Il devient nécessaire de trouver un moyen de déployer des programmes de subvention permettant de mieux soutenir ce modèle. Les organismes communautaires, les organismes à but non lucratif, autant que les établissements scolaires n'ont pas les moyens de donner des contreparties financières pour participer à des projets de recherche. Elles survivent à peine dans le contexte social et économique difficile. Au contraire, pour participer à des projets de recherche appliquée, il faudrait pouvoir leur remettre une compensation afin qu'ils puissent dégager des ressources à être partie prenante du projet. Le modèle du Fonds d'innovation sociale destiné aux communautés et aux collèges (supervisé par le CRNSG) est intéressant et devrait pouvoir être adapté à plusieurs modèles, incluant des chercheur(e)s de collèges uniquement, des chercheur(e)s des deux ordres d'enseignement ou encore que des chercheur(e)s universitaires au sein des projets.